



**Province de Québec  
Corporation de la Ville de Forestville  
Forestville, Comté René-Lévesque**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 13 mai 2014 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de la Ville de Forestville :

**Sont présent(e)s** :       Mme Micheline Anctil, mairesse;  
                                  M. Richard Foster, conseiller au siège # 1;  
                                  Mme Gina L'Heureux, conseillère au siège # 2;  
                                  M. Guy Racine, conseiller au siège # 3;  
                                  Mme Johanne Gagnon, conseillère au siège # 4;  
                                  M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 5;  
                                  M. Daniel Brochu, greffier.

**Est absent** :             M. Yanick Bérubé, conseiller au siège # 6.

sous la présidence de la mairesse, Mme Micheline Anctil.

**Ouverture de la séance**

La prière d'usage est récitée par la mairesse et la séance est déclarée ouverte à 19 h 30.

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Ordre du jour**

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 8 avril 2014
- 4. Reconnaissance et message de la mairesse**
  - 4.1 Contrôle animal
  - 4.2 Propreté de la ville
  - 4.3 Rénovations majeures commerce
- 5. Travaux publics**
  - 5.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
- 6. Incendie**
  - 6.1 Rapport du conseiller M. Richard Foster
  - 6.2 Rapport d'intervention



**7. Loisirs et sports**

- 7.1 Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux
- 7.2 Parc Charles-Lapointe

**8. Développement culturel et social**

- 8.1 Rapport de la conseillère Mme Johanne Gagnon

**9. Aménagement et urbanisme**

- 9.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens
- 9.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

**10. Développement touristique**

- 10.1 Rapport du conseiller M. Mario Desbiens

**11. Environnement et milieu de vie**

- 11.1 Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé

**12. Administration**

- 12.1 Rapport de la mairesse
- 12.2 Paiement des comptes
- 12.3 Rapport financier
- 12.4 Autorisation de déplacements
- 12.5 Aide financière
- 12.6 Financement 1 216 200 \$
- 12.7 Financement 1 216 200 \$ / Caisse Desjardins Centre Haute-Côte-Nord
- 12.8 Panier à neige / Emprunt sur fonds de roulement
- 12.9 Réfection source d'eau potable / Mandat devis surveillance
- 12.10 Réfection source d'eau potable / Soumission réfection
- 12.11 Soumission tracteur à pelouse avec accessoires
- 12.12 Politique familiale | Municipalité Amie des aînés
- 12.13 Soumission système d'alarme

**13. Actes législatifs**

- 13.1 Bail exploitation de la carrière de granite
- 13.2 Règlement # 2011-250 / Modification annexe D - Aéroport
- 13.3 Avis de motion règlement d'emprunt / Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ)
- 13.4 Vidéotron Ltée / Autorisation système antennes

**14. Affaires nouvelles**

**15. Période de questions des citoyens**

**16. Clôture et levée de la séance**



## **Adoption du dernier procès-verbal**

**R-1505-51**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le 8 avril 2014 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance, il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

### **Contrôle animal**

La mairesse informe la population que la firme qui s'occupe du contrôle animalier, Extermination Sirois, nous demande de préciser qu'il ne fait pas d'euthanasie. Les animaux qu'ils attrapent ou qui lui sont remis sont apportés à la SPCA et ce sont les responsables qui prennent la décision d'euthanasier l'animal ou de l'offrir en adoption.

### **Propreté de la ville**

La mairesse invite les citoyens à nettoyer leur propriété et leur terrain, afin d'être une ville accueillante et propre.

### **Rénovations majeures commerces**

La mairesse félicite les propriétaires du Danube Bleu - Éconolodge de l'investissement réalisé depuis les dernières années et des rénovations effectuées cette année.

### **Travaux publics / Rapport du conseiller M. Richard Foster**

#### **Bris majeurs**

Le conseiller informe la population des 3 bris majeurs qui sont survenus les deux dernières fins de semaines, sur la 1<sup>re</sup> Avenue, sur la Route Maritime et sur la 6<sup>e</sup> Rue. Un avis prévention d'ébullition d'eau a été publié sur le site Internet, sur la Facebook et sur l'affiche aux 4 Chemins.

#### **Sac à poubelle sur la 1<sup>re</sup> Avenue**

Le conseiller remercie les citoyens pour leur vigilance. Depuis notre annonce du mois dernier tout est rentré dans l'ordre.

### **Incendie / Rapport du conseiller M. Richard Foster**

#### **Feux extérieurs**

Le conseiller informe la population d'un message du Service des incendies de la Ville de Forestville concernant les feux extérieurs.

Suite aux interventions des dernières semaines, le Service des incendies de la Ville de Forestville désire faire un rappel de sécurité concernant les feux extérieurs.

Dans le message, le Service des incendie rappelle qu'il est obligatoire pour tous les citoyens des municipalités de Escoumins, Longue-Rive, Portneuf-sur-Mer, Forestville et Colombier de se procurer un permis auprès de leur municipalité respective. Celle-ci déterminera selon l'indice d'inflammabilité (SOPFEU) et la réglementation municipale si vous pouvez obtenir le permis. Le règlement stipule que les feux autorisés sans permis sont :

- Quand l'indice de feux est bas ou modéré;
- Que les feux se font dans des contenants tels : foyer, pierres, briques, contenant de métal.



Les feux interdits sont :

- Lorsqu'aucun permis municipal n'a été délivré;
- Quand l'indice de feux est élevé ou extrême;
- Feux d'herbes, de feuilles ou de débris de matériaux de construction (pneus, contre-plaqué, bardeau d'asphalte).

N'oubliez pas que si vous faites un feu et que la fumée incommode vos voisins, vous devez immédiatement l'éteindre, et qu'à défaut de le faire vous-même, ce sont les pompiers qui l'éteindront.

En terminant, il mentionne que si vous effectuez un feu sans avoir obtenu le permis obligatoire, vous êtes passible d'une amende pouvant atteindre 300 \$. Il demande aux citoyens d'être prudents.

### Rapport d'intervention

Les membres du conseil accusent réception du rapport d'intervention en incendie au 30 avril 2014 préparé par Mme Stéphanie Tremblay, adjointe administrative.

RAPPORT D'INCENDIE   AVRIL 2014									
Municipalité	Nombre de sorties							Total par municipalité	
	Accident véhicule	Incendie				Fausse alerte	Incendie broussaille		Sauvetage personne
		Bâtiment	Cheminée	Autres	Véhicule				
Colombier					1				1
Forestville		2							2
Portneuf-sur-Mer									0
Longue-Rive									0
Les Escoumins						1			1
Total par événement	0	2	0	0	1	1	0	0	4

Explication fausse alarme :  
Les Escoumins : Détecteur d'incendie déclenché pour feu de cuisson

### Loisirs et sports / Rapport de la conseillère Mme Gina L'Heureux

#### Rénovations salle Ginette.B.-Sirois

La conseillère informe la population que les rénovations du plafond et du plancher de la salle Ginette.B.-Sirois et du bar sont débutées jusqu'au et ce, jusqu'au 6 juin prochain. Les activités seront ainsi déplacées.

La conseillère informe la population des prochaines activités :

- 24 mai : La 37<sup>e</sup> édition de la Trotte;  
 Fin mai : Début de la ligue de balle donnée;  
 Début juin : Début des activités de l'Académie de soccer;

#### Parcs

La conseillère informe la population que les employés sont à préparer les parcs pour la saison estivale.

#### Parc Charles-Lapointe

La mairesse informe la population que depuis plusieurs années déjà, aucune activité n'a eu lieu au Parc Charles-Lapointe. Les membres du conseil sont heureux de constater que des ligues de balle sont à se former. Elle mentionne qu'aucun budget n'avait été alloué pour cette année mais que des sommes seront quand même investies à la remise à niveau des terrains. À la fin des activités et selon l'analyse du Service des loisirs, des sommes pourront être budgétées pour l'an prochain.



**Développement culturel et social / Rapport du conseillère Mme Johanne Gagnon**

**St-Jean Baptiste**

La conseillère informe la population que le Comité de Spectacles organisera le spectacle de la St-Jean qui aura lieu le 23 juin. Le Comité de la St-Jean Baptiste s'occupe des activités qui auront lieu toute la journée du 24 juin. Les informations seront inscrites sur le site Internet, sur Facebook et sur l'affiche du 4 Chemins.

**Aménagement et urbanisme / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens**

**Comité consultatif d'urbanisme**

Le conseiller informe la population qu'une rencontre du comité a eu lieu dernièrement. Il mentionne que plusieurs sujets ont été discutés mais le sujet qui a retenu l'attention c'est la propreté de la ville.

Présentement le comité est formé de Mmes Julie Tremblay, Julie Tremblay, MM. Christian Gagnon, Christian Gagnon, Fernand Emond, Claude Harvey et moi-même, Mario Desbiens, à titre de représentant du conseil municipal et Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

**Abri d'hiver**

Le conseiller rappelle à la population que les abris d'hiver doivent être enlevés depuis la semaine dernière, la tournée d'inspection débutera demain.

**Rapport des permis de rénovation et de construction**

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport des permis de rénovation et de construction au 30 avril 2014 préparé par Mme Gina Foster, agente en bâtiment.

SOMMAIRE DES PERMIS DE CONSTRUCTION-RÉNOVATION   AVRIL 2014						
NOUVELLES CONSTRUCTIONS						
Descriptions	Avril 2014		Janvier à avril 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Maison mobiles	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Résidences simples	1	180 000 \$	2	363 000 \$	6	1 423 000 \$
Résidences multiples	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Chalets / autres	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Commerces	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	0	- \$	1	640 000 \$
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>180 000 \$</b>	<b>2</b>	<b>363 000 \$</b>	<b>7</b>	<b>2 063 000 \$</b>
RÉNOVATIONS ET AMÉLIORATIONS						
Descriptions	Avril 2014		Janvier à avril 2013		2013	
	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée	Permis	Valeur estimée
Résidences simples + maisons mobiles	12	85 000 \$	29	195 500 \$	133	1 182 490 \$
Résidences multiples	1	50 000 \$	0	- \$	3	49 000 \$
Chalets	0	- \$	0	- \$	2	16 000 \$
Commerces	5	98 600 \$	1	20 000 \$	5	141 000 \$
Industries	0	- \$	0	- \$	0	- \$
Autres (institution & gouvernement)	0	- \$	2	180 000 \$	4	466 153 \$
Annulé	0	- \$	0	- \$	0	- \$
<b>Sous-total</b>	<b>18</b>	<b>233 600 \$</b>	<b>32</b>	<b>395 500 \$</b>	<b>147</b>	<b>1 854 643 \$</b>
Démolitions	0	- \$	0	- \$	5	(154 400) \$
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>233 600 \$</b>	<b>32</b>	<b>395 500 \$</b>	<b>152</b>	<b>1 700 243 \$</b>

**Développement touristique / Rapport du conseiller M. Mario Desbiens**



### **Camping**

Le conseiller informe la population que le camping de la Baie-Verte sera ouvert à compter du 15 mai prochain. Il mentionne que les réservations pourront se faire en ligne dans quelques jours sur [www.campin.ca](http://www.campin.ca).

### **Bureau d'accueil touristique et Musée « La Petite Anglican »**

Le bureau d'accueil et le musée sont présentement ouverts.

### **Environnement et milieu de vie / Rapport du conseiller M. Yanick Bérubé**

#### **Collecte des encombrants**

En l'absence du conseiller, la mairesse informe la population que la collecte des encombrants aura lieu à compter du 26 mai prochain et que les matières doivent être placés avant 6 h 00 le matin et au plus tard 48 heures avant la collecte. Elle mentionne les matières acceptés et celles refusées. Elle informe également les citoyens que le Centre d'action bénévole Le Nordest récupère maintenant les meubles, électroménagers fonctionnels et propres, articles de cuisine etc.

#### **Rapport de la mairesse**

#### **Festi-Livre**

La mairesse informe la population que Mme Rachel St-Louis a présenté son nouveau roman le 2 mai dernier au Festi-Livre de Bergeronnes.

#### **Syndicat des enseignants de la Haute-Côte-Nord**

La mairesse informe la population qu'une rencontre a lieu le 10 mai dernier avec le syndicat des enseignants de la Haute-Côte-Nord qui a tenu son congrès à l'Éconolodge de Forestville. Madame Ancil a profité de cette rencontre pour redire l'importance de la formation pour nos jeunes.

#### **Paiement des comptes**

#### **R-1405-52**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier les paiements suivants au 30 avril 2014 :

<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Déboursés	470 791.96 \$
Comptes payés	300 925.76 \$
Comptes à payer	96 093.54 \$
Total	<u>867 811.26 \$</u>

#### **Certificat de disponibilité**

M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier, certifie qu'au meilleur de sa connaissance, il y a des fonds disponibles pour le paiement des comptes et des déboursés.

#### **Rapport financier**

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport financier au 30 avril 2014 préparé par M. Daniel Brochu, secrétaire-trésorier.



-3012-

### Autorisation de déplacements

#### R-1405-53

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser et/ou de ratifier les déplacements suivants :

<b>15 avril</b> Les Escoumins	<b>M. Simon Thériault</b> Table de concertation en loisirs.
<b>24 avril</b> St-François du Lac	<b>MM. Marco Gauthier et Martin Bouchard</b> Inspection pour la fabrication du camion incendie de la municipalité de Colombier
<b>24 avril</b> Shawinigan	<b>MM. Marco Gauthier et Martin Bouchard</b> ICO Technologie pour logiciel sécurité civile et incendie.
<b>6 mai</b> Les Escoumins	<b>M. Daniel Brochu et Mme Gina Foster</b> Rencontre spéciale sur les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail (SST) et de sécurité publique associés aux réfrigérants dans les arénas.
<b>15 mai</b> Québec	<b>Mme Micheline Anctil et M. Daniel Brochu</b> Rencontre Me Yves Boudreault concernant dossier promoteur privé.
<b>16 au 20 mai</b> Montréal	<b>MM. Marco Gauthier et Martin Bouchard</b> Congrès des chefs en sécurité incendie.

### Aide financière

#### R-1405-54

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir une aide financière afin de soutenir les activités des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Un Choix pour l'avenir	11 <sup>e</sup> édition	200 \$
Vie spirituelle et engagement communautaire École St-Luc	1 inscription scolaire	60 \$

### Financement 1 216 200 \$

#### R-1405-55

**Attendu que**, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Forestville souhaite emprunter par billet un montant total de 1 216 200 \$ :

Règlements d'emprunt	Pour un montant de
2003-193	79 600 \$
2007-224	340 600 \$
2007-227	308 000 \$
2007 227	488 000 \$

**Attendu que** la Ville de Forestville désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7) qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;



**Attendu que** la Ville de Forestville aura, le 20 mai 2014, un montant de 420 200 \$ à renouveler sur un emprunt original de 642 700 \$, pour des périodes de 10 ans et 15 ans, en vertu des règlements numéros 2013-193 et 2007-224;

**Attendu qu'à** ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**Que** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**Qu'un** emprunt par billet au montant de 1 216 200 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 2003-193, 2007-224 et 2007-227 soit réalisé;

**Que** les billets soient signés par la mairesse et le secrétaire-trésorier;

**Que** les billets soient datés du 21 mai 2014;

**Que** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**Que** les billets, quant au capital soient remboursés comme suit :

2015	101 400 \$
2016	104 600 \$
2017	107 500 \$
2018	110 800 \$
2019	114 200 \$ (à payer en 2019)
2019	677 700 \$ (à renouveler)

**Que** pour réaliser cet emprunt la Ville de Forestville émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 21 mai 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2003-193, 2007 224 et 2007-227, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

**Que** la Ville de Forestville emprunte 420 200 \$ par billets, en renouvellement d'une émission d'obligations ou de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original des règlements numéros 2003-193 et 2007-224.

**Financement 1 216 200 \$ / Caisse Desjardins Centre Haute-Côte-Nord  
R-1405-56**

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**Que** la Ville de Forestville accepte l'offre qui lui est faite de Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord pour son emprunt par billets en date du 21 mai 2014 au montant de 1 216 200 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 2003-193, 2007-224 et 2007-227. Ce billet est émis au prix de 100.00 \$ CAN pour chaque 100.00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans) comme suit :





-3014-

101 400 \$	2.71 %	21 mai 2015
104 600 \$	2.71 %	21 mai 2016
107 500 \$	2.71 %	21 mai 2017
110 800 \$	2.71 %	21 mai 2018
791 900 \$	2.71 %	21 mai 2019

**Que** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**Panier à neige / Emprunt sur fonds de roulement  
R-1405-57**

Le directeur des travaux publics a procédé à l'achat d'un panier à neige avec accessoires de la compagnie Robitaille équipement inc. au montant de 7 895.00 \$ plus taxes applicables. Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'emprunter cette somme à même le fonds de roulement sur une période de 5 ans.

**Réfection source d'eau potable / Mandat devis surveillance  
R-1405-58**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de mandater la firme France Thibault, ing., expert-conseil à réaliser la préparation du devis d'appel d'offres afin de désigner une firme d'ingénieur pour réaliser la surveillance des travaux de la réfection de la source d'eau potable. Il est résolu d'accepter le budget proposé, le 24 avril dernier, au montant forfaitaire de 4 000 \$ plus taxes applicables.

**Réfection source d'eau potable / Soumission réfection  
R-1405-59**

Le 28 avril 2014 à 11 h 00, M. Daniel Brochu directeur général et Mme Lison Huard, greffière adjointe ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet de « Réfection de la source d'eau potable » et ce, en présence du public. Les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Fernand Harvey & Fils inc.	505 890.00 \$
Entreprises Jacques Dufour inc.	521 956.34 \$
Inter-Projet (9099-3593 Québec inc.)	647 653.33 \$
Construction Polaris inc.	662 256.00 \$

Il est proposé par le conseiller M. Richard Foster et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission conforme reçue de Fernand Harvey & Fils inc. au montant de 505 890 \$ taxes incluses. Il est également résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou son remplaçant désigné à signer tous les documents nécessaires à l'exécution des travaux. Ce projet sera financé à même le programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec 2010-2013 (TECQ).

**Soumission tracteur à pelouse avec accessoires  
R-1405-60**

Le 2 mai 2014 à 11 h 00, M. Daniel Brochu directeur général et Mme Lison Huard, greffière adjointe ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le projet d'achat d'un



« Tracteur à pelouse avec accessoires » et ce, en présence du public. Les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Tracteur	Souffleuse	Balai	Tondeuse	épandeur	Total (plus taxes applicables)
Cam-Trac Rimouski	25 523.90	5 758.88	7 695.48	2 716.16	2 965.12	44 671.54
Cam-Trac Sag-Lac inc.	28 393.00	5 355.00	6 281.00	2 826.00	2 643.00	45 498.00

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission conforme reçue de Cam-Trac Rimouski au montant de 44 671.54 \$ taxes incluses. Il est également résolu d'affecter ce montant sur le fonds de roulement sur une période de 5 ans.

### Politique familiale | Municipalité Amie des aînés R-1405-61

**Attendu que** la Ville de Forestville a adopté une résolution afin d'adhérer au programme « Municipalité - Amie de aînés »;

**Attendu que** la personne responsable du dossier est présentement en congé maladie pour une période indéterminée;

**Attendu qu'une** prolongation, au 31 mai, a été demandée lors de la séance ordinaire du 14 janvier dernier;

**Attendu que** la Ville de Forestville a l'intention d'engager un consultant afin de finaliser ce dossier;

Il est proposé par la conseillère Mme Johanne Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander au Ministère concerné une prolongation jusqu'au 31 décembre 2014 afin de compléter la mise à jour de la politique familiale de la Ville de Forestville nous permettant d'adhérer au programme « Municipalité - Amie des aînés ».

### Soumission système d'alarme

#### R-1405-62

Le 24 février 2014 à 14 h 00, M. Daniel Brochu directeur général et Mme Lison Huard, greffière adjointe ont procédé à l'ouverture des soumissions pour « Les systèmes d'alarmes des bâtiments de la Ville ». Les soumissions suivantes ont été reçues :

Description des services demandés	Facturation	Prix (plus taxes)	Micro- technique	Sécuror
Gestion des appels	Annuelle	prix unitaire par bâtiment	200 \$	204 \$
Vérification annuelle	Annuelle	prix unitaire par bâtiment	150 \$	170 \$
Service téléphonique d'urgence	Mensuelle	Mensuelle	100 \$	200 \$
Gestion des barrière à l'aéroport	Mensuelle	Mensuelle	185 \$	420 \$
Déplacement priorité 1 : dans les 24 heures excluant pièces et main d'œuvre	Mensuelle	Frais fixe de départ	105 \$	180 \$
Déplacement priorité 2 : dans les 72 heures excluant pièces et main d'œuvre	Mensuelle	Frais fixe de départ	53 \$	0 \$
Déplacement priorité 3 : lors de votre passage excluant pièces et main d'œuvre	Mensuelle	Frais fixe de départ	0 \$	0 \$
Main d'œuvre   Taux horaire	Mensuelle	Taux horaire	72 \$	85 \$



Il est proposé par le conseiller M. Guy Racine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter la plus basse soumission conforme reçue de Alarme Microtechnique. Il est également résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou son remplaçant désigné à signer tous les documents nécessaires à l'exécution des travaux.

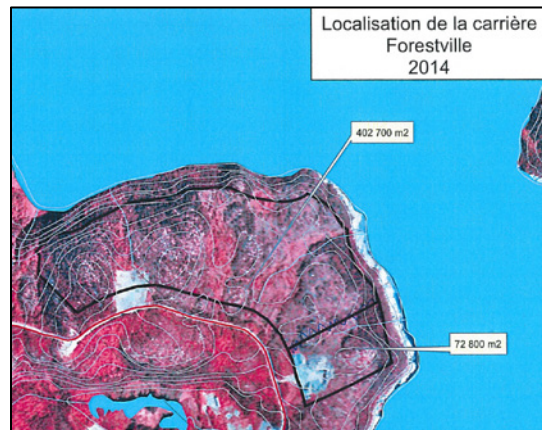
**Bail exploitation de la carrière de granite**

**R-1405-63**

**Attendu que** la Ville de Forestville a adopté, le 11 février 2014, une résolution autorisant la signature d'une entente entre la Ville de Forestville et Les Excavations A. Savard concernant l'exploitation de la carrière de granite sur le lot 4 197 171;

**Attendu qu'une** modification doit avoir lieu concernant la dimension de la location;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer l'ajout de 72 800 m<sup>2</sup> au 402 700 m<sup>2</sup> déjà alloué, tel que démontré au plan ci-dessous.



**Règlement # 2011-250 / Modification annexe D | Tarification aéroport**

**R-1405-64**

**Attendu que** le conseil municipal a adopté le 8 février 2011 un règlement relatif à la tarification des services dispensés par la Ville de Forestville;

**Attendu que** les modifications aux annexes peuvent être effectuées par résolution et ce, selon l'article 18 du règlement;

**Attendu qu'il** y a lieu d'apporter des modifications à l'Annexe D | Tarification aéroport;

Il est proposé par la conseillère Mme Gina L'Heureux et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'appliquer les tarifs suivants et d'adopter l'annexe D en ajoutant à la fin du tableau la mention mise à jour 13-05-2014 :

Essence (Jet-B, Avgaz etc.)	Prix achat + 25 %
	+ 25 \$ ravitaillement
Stationnement avion-hélicoptère	12 \$ / nuit
	60 \$ / semaine
	200 \$ / mois
SOPFIM	Négociation annuelle
Location aéroport	1 500 \$ / événement
Salon V.I.P. aéroport	1 000 \$ / année



**Avis de motion règlement d'emprunt / Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ)**

**R-1405-65**

Un avis de motion est donné par le conseiller M. Mario Desbiens que, lors d'une prochaine séance, il sera présenté pour adoption un règlement d'emprunt afin de financer les travaux reliés au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ).

**Vidéotron Ltée / Autorisation système antennes**

**R-1405-66**

**Attendu que** Vidéotron Ltée projette l'installation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion sur le territoire de la Ville de Forestville;

**Attendu que** la Ville a pris connaissance du projet d'implantation, le tout, tel que décrit au document "notification du public";

**Attendu que** dans le cadre de cette procédure un avis favorable, relatif à l'emplacement proposé pour l'installation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion sur le territoire municipal, est requis;

**Attendu que** la procédure de CPC-2-0-03 d'Industrie Canada s'applique à l'installation d'un système d'antennes de radiocommunications et de radiodiffusion, laquelle procédure découle de l'application de la *Loi sur la radiocommunication*;

**Attendu que** le site visé constitue le site de moindre impact compte tenu des impératifs d'ordre technique avec lesquels doit également composer le promoteur;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

**Que** le conseil municipal de la Ville de Forestville confirme qu'il est favorable au projet d'implantation d'un système d'antennes de radiocommunication et de radiodiffusion, soumis par Vidéotron Ltée, et projeté sur une partie du lot 4 197 171;

**D'autoriser** la mairesse ou le maire suppléant et/ou le directeur général ou son remplaçant désigné à signer pour et au nom de la Ville de Forestville le contrat de location à intervenir avec Vidéotron sur une partie du lot 4 197 171;

**Période de questions des citoyens**

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

**Clôture et levée de la séance**

La mairesse déclare la séance close et le conseiller M. Guy Racine propose la levée à 20 h 45 et ce, à l'unanimité des membres du conseil présents.

---

Mairesse

---

Greffier